

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD POUR LE 3EME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Le pécheur ne passe pas par perte et profit

Dans le prolongement de la fête du Sacré-Cœur que nous avons célébrée vendredi, voici aujourd'hui une parabole de la miséricorde : la parabole de la brebis perdue et retrouvée, et de la drachme également perdue et retrouvée.

Pour bien comprendre cette parabole, il faut en rappeler le contexte : le scandale des scribes et des pharisiens devant Jésus qui accueille les pécheurs et les publicains. Jésus parle de ces scribes et de ces pharisiens quand il évoque les quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence. A vrai dire, ce sont ces quatre-vingt-dix-neuf justes, ou présumés justes, qui sont dans une situation vraiment dramatique, vraiment désastreuse parce qu'ils estiment en effet ne pas avoir besoin de se convertir et sont de ce fait parfaitement imperméables à la grâce du pardon. Ces justes, ce sont exactement ceux que désigne saint Paul dans l'Épître aux Romains et dans l'Épître aux Galates : ceux qui croient pouvoir exhiber l'observance des œuvres de la Loi pour revendiquer le salut comme une exigence, comme un dû, comme un droit.

Dans cette parabole, il y a aussi de façon sous-jacente une critique du système totalitaire. Le système totalitaire, vous le savez, consiste toujours à vouloir sacrifier la partie pour le tout. C'est la fameuse raison d'État qui est invoquée de façon cynique. Dans cette parabole, on peut dire que Jésus délaisse le tout, c'est-à-dire 99 %, pour s'intéresser à l'infime partie, c'est-à-dire à 1%. Il existe certes ce qu'on appelle le principe du bien commun en vertu duquel le sens du bien public, de l'intérêt public, doit transcender nos intérêts individuels. Mais ce sens du bien commun, ce principe de totalité, ne doit pas être pris précisément dans un sens totalitaire. L'individu est pour la société mais la société, elle, est pour la personne. C'est ce qui fait notamment que la personne humaine dans sa recherche de l'absolu transcendant

dépasse la compétence coercitive des pouvoirs publics. C'est ce qu'on appelle la liberté religieuse.

Dans cette parabole, par conséquent, nous découvrons un sauveur, Jésus Notre-Seigneur qui, bien sûr, est le Sauveur du monde entier mais qui, aussi, exerce sa sollicitude pour chaque personne en particulier. Cela nous rappelle l'enseignement de Jésus dans l'Évangile selon saint Jean où le bon pasteur connaît ses brebis et les appelle chacune par son nom. Chacun est aimé de Dieu. Et cette sollicitude pour chacun d'entre nous se manifeste précisément par le fait que Jésus s'en va quérir l'unique brebis égarée, l'unique drachme perdue. Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. Cela devrait aussi nous inciter à ne pas trop nous fier dans des plans pastoraux globaux. En fait, c'est au cas par cas que l'on ramène chacun au Seigneur.

Dans cet Évangile, il est beaucoup question de joie. « Réjouissez-vous avec moi car il y a plus de joie dans le ciel parmi les anges pour un pécheur qui se convertit que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance. » Aujourd'hui, suscitons la joie parmi les anges dans le Ciel : tout d'abord en nous laissant retrouver par le Seigneur et ensuite en essayant de ramener nos frères au Seigneur. Amen.

10 06 2018

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement

Vous pouvez réécouter l'homélie en vous rendant sur le site de la paroisse personnelle La Croix glorieuse, rubrique Catéchèse / Homélies.

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : lbc.dec@free.fr